Quartier de Seine Ouest

Asnières-sur-Seine (92)

Au pied d'une nouvelle gare du Grand Paris, un Écoquartier de 16 hectares où l'on peut vivre et travailler dans un environnement fortement paysager

Bénéficiant d'une excellente visibilité en front de Seine, au pied du RER C - Gare des « Grésillons » - et d'une future gare du Grand Paris, ce quartier d'activités économiques devenues obsolètes devait être transformé : la ville d'Asnières-sur-Seine a souhaité en faire en un nouveau quartier d'habitat et de bureaux.

L'objectif était de poursuivre le développement urbain de la ville le long de la Seine en continuité de 2 quartiers contigus : « Bords de Seine » et « PSA », afin de conforter une nouvelle identité pour ce territoire bénéficiant d'excellentes dessertes. Ce nouveau quartier veut offrir une réelle mixité fonctionnelle par la diversité de ses programmes de constructions, aux ambitions architecturales et environnementales exemplaires. Il est engagé dans une labellisation EcoQuartier.

Vue aérienne de la partie nord fin 2022

Pour faciliter le déroulement de l'opération, le plan masse a été élaboré en prenant en compte les contraintes d'activités toujours en exploitation et les perspectives de libération foncière.
Il se devait également d'intégrer des enjeux spécifiques au site : les problématiques de zones inondables (PPRI) et de pollution, qui ont guidé l'organisation et le traitement des espaces publics.

Mobilier urbain installé dans les Jardins du Grand Echiquier

Concession d'aménagement confiée par la Ville d'Asnières-sur-Seine (puis concédant EPT Boucle Nord de Seine)

- **Dates clefs : début en 2012 – durée 13 ans**
- **Budget : 165 M€ TTC**

Plan masse

Programme

- 2 400 logements (en accession maitrisée, libre et social)
- 5 000 m² de commerces et d'activités artisanales
- 4 600 m² d'équipements publics : une crèche et un groupe scolaire
- Bureaux et activités
- Parc, mail paysager, placettes et sentes piétonnes
- 6 000 m² de toitures en agriculture urbaine

Missions de Citallios

- Études complémentaires (loi sur l'eau, programmation commerciale, etc…)
- Gestion technique, administrative et financière
- Acquisitions foncières et évictions par voie amiable et par expropriation
- Travaux de désamiantage, démolition, dépollution
- Aménagements des voiries et espaces publics paysagers
- Commercialisation des droits à construire
- Définition et mise en œuvre de la stratégie de communication et concertation
- Suivi de la démarche environnementale et de labellisation

Acteurs du projet

- Urbaniste-Paysagiste : Agence TER
- BET VRD : Ingerop
- Hydrologue : Urban Water
- AMO HQE : Alto Step
- Financeurs : Agence de l'Eau Seine Normandie, Région Île de France, CAF 92
- Groupement de promoteurs : Eiffage Immobilier, Emerige, Icade, Marignan, Ogic